



Maison des Syndicats  
4, rue F Marceau  
44600 SAINT NAZAIRE

Téléphone local syndical :  
02 51 10 91 05

**Contact:**  
**Sébastien BENOIT**  
**07 83 79 69 29**

[sebastien.benoit-cse-cgt@chantiers-atlantique.com](mailto:sebastien.benoit-cse-cgt@chantiers-atlantique.com)

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **CGT NAVALE**

Aujourd'hui vendredi 20 mars 2020, la direction annonce un arrêt de la production dans les ateliers et navires pour 15 jours.

Mais la direction a tenu à préciser que ce n'est pas la question sanitaire qui a été le déclencheur de cet arrêt ! C'est bien un problème de défaut d'approvisionnement qui en est à l'origine.

D'après la direction cet arrêt est imposé, non pas pour des mesures sanitaires, mais pour cause de rupture d'approvisionnement liée à une mise en veille de l'économie et à la fermeture de certaines frontières.

Un argument d'autant plus choquant qu'il sert à justifier le maintien au travail de plusieurs centaines de personnes dans les bureaux d'études pour les 2 semaines qui viennent.

Cela résume pour nous le cynisme et l'irresponsabilité de la direction des chantiers depuis le début de la crise sanitaire.

Depuis le début de la semaine, cette direction, comme bien d'autres grosses entreprises du pays, joue avec la santé des salariés en maintenant ouverts leur site dont la production n'est pas essentielle à la vie de la population, le temps de la crise sanitaire.

Heureusement, les salariés des chantiers, maison mère où sous-traitants ne l'ont pas entendu de cette oreille. Ils ont eu raison de se mobiliser pour pouvoir rentrer chez eux.

Maintenir un site de production pour produire des paquebots, à l'heure où les croisières sont annulées, à plus de 5000 travailleurs à côté d'une agglomération de 60 000 habitants la plupart confinés chez eux, est une irresponsabilité majeure !

Manifestement, la seule responsabilité que ces directions d'entreprises connaissent est celle qu'elles ont devant leur actionnaire de maintenir leurs profits. Ce n'est pas acceptable et c'est ce qui se dit de plus en plus dans la population.

D'ailleurs sur ce sujet, la cgt navale demande toujours le maintien de la rémunération de tous les salariés à 100%.

Dans cette période où l'on doit tout mettre en œuvre pour sauver des vies, se battre le plus collectivement possible pour imposer au patronat des grandes entreprises de fermer les sites non vitaux à la population reste une nécessité.

Le syndicat CGT NAVALE des Chantiers de l'Atlantique

Saint-Nazaire, le 20 mars  
2020